

## DE L'ACCOMPLI TERMINATIF A L'INACCOMPLI INJONCTIF EN SONINKE

Nazam Halaoui

Institut de Linguistique Appliquée, Abidjan

Le soninké de Mauritanie montre des analogies certaines entre les morphèmes prédicatifs verbaux de l'accompli terminatif et ceux de l'inaccompli injonctif. L'objet du présent article est de défendre l'hypothèse selon laquelle, dans cette langue, ce sont les morphèmes prédicatifs de l'accompli terminatif qui sont réutilisés dans l'inaccompli injonctif, soit dans le seul usage de ceux-ci, soit dans l'adjonction à eux de morphèmes externes au verbe.

Soninke of Mauritania demonstrates certain analogies between the predicative verbal morphemes of the completive terminative and those of the incompletive hortative. The purpose of this article is to defend the hypothesis that, in this language, it is the predicative morphemes of the completive terminative form which are reemployed in the incompletive hortative form, either alone or with the addition of other morphemes outside the verb.

## 0. INTRODUCTION

Les langues africaines expriment de manière multiple les valeurs aspecto-temporelles au sein du verbe.<sup>1</sup> Certaines font usage d'un morphème prédicatif spécifique pour chaque valeur rendue, d'autres utilisent un nombre limité de signifiants dont le jeu des positions permettra de produire les différentes valeurs, d'autres encore mettent en présence un nombre restreint de morphèmes prédicatifs véhiculant chacun une valeur, toute autre valeur étant obtenue dans l'adjonction à ceux-ci d'autres morphèmes, enfin, certaines langues utilisent les mêmes morphèmes prédicatifs pour exprimer des valeurs différentes.

Le soninké de Mauritanie qui nous intéresse ici, montre des analogies certaines entre les morphèmes prédicatifs de l'accompli terminatif et ceux de l'inaccompli injonctif et, hélas, souffre, à notre avis, d'un manque d'approfondissement dans l'analyse et l'explication de celles-ci. L'objet du présent article est de défendre l'hypothèse selon laquelle, dans cette langue, ce sont les morphèmes prédicatifs de l'accompli terminatif qui sont réutilisés dans l'inaccompli injonctif, soit dans l'usage pur et simple de ceux-ci, soit dans l'adjonction à eux de morphèmes externes au verbe, du type de la particule adverbale.

Dans le but de vérifier cette hypothèse, on présentera d'abord les morphèmes prédicatifs de l'accompli terminatif, on montrera ensuite comment, en fonction de ceux-ci, s'organisent ceux de l'inaccompli injonctif, ce qui révélera, ici et là, la présence des mêmes morphèmes, enfin, on s'efforcera de faire ressortir les

conditions relatives, d'une part à la communication et d'autre part à l'énoncé, qui permettent à la langue d'utiliser les mêmes morphèmes prédicatifs pour exprimer les deux types de valeurs ici concernées.

### 1. L'ACCOMPLI TERMINATIF

En soninké, le verbe à l'accompli terminatif montre l'usage des morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ -/dà- et má-<sup>2</sup>.

#### 1.1 LES MORPHÈMES PRÉDICATIFS $\emptyset$ -/dà-

Les morphèmes  $\emptyset$ - à signifiant latent<sup>3</sup> et dà- apparaissent antéposés à la base verbale à laquelle ils s'associent, la position de  $\emptyset$ - étant bien sûr induite de celle de dà-. Le verbe faisant usage du premier morphème mentionné n'admet aucun nominal en fonction d'objet. Celui qui fait usage du second implique toujours un tel nominal qui est alors intercalé entre le morphème et la base.

Les morphèmes  $\emptyset$ -/dà- véhiculent les mêmes valeurs. Il s'agit d'une valeur aspectuelle, un accompli terminatif, le procès auquel renvoie le verbe étant considéré comme achevé, d'une valeur temporelle, un passé, le moment du procès précédant dans le temps celui de l'énonciation, et d'une valeur affirmative.

#### 1. verbe sans nominal objet

- |  |   |
|--|---|
| a. <b>án dága<sup>4</sup></b><br>tu es parti | c. <b>máaron yige</b><br>le riz est mangé         |
| b. <b>xà dága</b><br>vous êtes partis        | d. <b>yàxarun bágu</b><br>les femmes sont sorties |

#### 2. verbe avec nominal objet

- |  |  |
|--|--|
| a. <b>án dà dòroken bòoxo</b><br>tu as déchiré le boubou     | c. <b>yúgon dà léminen kátu</b><br>l'homme a frappé l'enfant |
| b. <b>xà dà dòroken bòoxo</b><br>vous avez déchiré le boubou | d. <b>í dà ginen fága</b><br>elles ont rempli la marmite     |

#### 1.2 LE MORPHÈME PRÉDICATIF má-

Le morphème má- apparaît antéposé à la base verbale à laquelle il s'associe. Selon que ce morphème s'opposera au morphème  $\emptyset$ - ou au morphème dà- au sein de l'accompli terminatif, le verbe qui en fait usage refusera, ou admettra dans les mêmes conditions, un nominal en fonction d'objet.

Le morphème má- est la négation des morphèmes  $\emptyset$ -/dà-. Il véhicule une valeur qui nie l'accomplissement achevé dans le passé du procès.

#### 3. verbe sans nominal objet

- |  |  |
|--|--|
| a. <b>án má dága</b><br>tu n'es pas parti      | c. <b>mùkken má rì</b><br>l'étranger n'est pas venu      |
| b. <b>xà má dága</b><br>vous n'êtes pas partis | d. <b>yúgun má bágu</b><br>les hommes ne sont pas sortis |

## 4. verbe avec nominal objet

- |   |   |
|---|---|
| a. <b>án má dòroken bòoxo</b><br>tu n'as pas déchiré le<br>boubou     | c. <b>à má máaron yìga</b><br>il n'a pas mangé le riz             |
| b. <b>xà má dòroken bòoxo</b><br>vous n'avez pas déchiré<br>le boubou | d. <b>ò má tíyen xóbo</b><br>nous n'avons pas acheté la<br>viande |

## 2. L'INACCOMPLI INJONCTIF

Le soninké fait usage de deux inaccomplis injonctifs, l'un à valeur impérative, l'autre à valeur projective.

## 2.1 L'INJONCTIF IMPÉRATIF

Le verbe à l'injonctif impératif révèle la présence des morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ -/( $\emptyset$ -/dà-) et de l'association de morphèmes **má xà**. Au singulier, la conjugaison ne fait usage d'aucun pronom à signifiant manifeste.

2.1.1 Les morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ -/( $\emptyset$ -/dà-)

Au sein des morphèmes ici présentés, qui apparaissent tous antéposés à la base verbale à laquelle ils s'associent, on distingue d'une part, le morphème  $\emptyset$ - qui est attesté au sein d'un verbe excluant tout nominal en fonction d'objet, et d'autre part, le morphème  $\emptyset$ - qui s'oppose au morphème **dà**-, les deux étant attestés dans des verbes admettant un nominal en fonction d'objet intercalé entre le morphème et la base, le premier au singulier et le second au pluriel.

Les morphèmes ici considérés véhiculent les mêmes valeurs qui sont une valeur inaccomplie et injonctive, le procès n'ayant pas encore eu lieu et la réalisation de celui-ci étant ordonnée, une valeur impérative, cette réalisation devant avoir lieu dans l'immédiat, enfin une valeur affirmative.

## 5. verbe sans nominal objet

- |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
| a. <b>dága</b><br>pars      | c. <b>rí</b><br>viens       |
| b. <b>xà dága</b><br>partez | d. <b>xà bágu</b><br>sortez |

## 6. verbe avec nominal objet

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <b>dòroken bòoxo</b><br>déchire le boubou        | <b>máaron xóbo</b><br>achète le ri   |
| <b>xà dà dòroken bòoxo</b><br>déchirez le boubou | <b>xà dà jín mini</b><br>buvez l'eau |

### 2.1.2 L'association de morphèmes **má xà**

Le soninké exprime la négation de l'injonctif impératif dans l'usage du segment **má xà** qui apparaît antéposé à la base verbale. Quand ce segment s'oppose à l'un ou l'autre des morphèmes  $\emptyset$  présentés dans le paragraphe précédent, un nominal en fonction d'objet est admis ou rejeté selon la base verbale en usage. Quand, par contre, ce même segment s'oppose au morphème **dà-**, un tel nominal est toujours attesté. Dans tous les cas, celui-ci apparaît intercalé entre le morphème et la base.

En tant que négation des morphèmes  $\emptyset$ -/( $\emptyset$ -/**dà-**), le segment **má xà** véhicule une valeur injonctive et impérative qui prohibe la réalisation du procès auquel réfère la base verbale.

#### 7. verbe sans nominal objet

- |  |  |
|--|--|
| a. <b>má xà dága</b><br>ne pars pas      | c. <b>má xà yìge</b><br>ne mange pas     |
| b. <b>xà má xà dága</b><br>ne partez pas | d. <b>xà má xà bágu</b><br>ne sortez pas |

#### 8. verbe avec nominal objet

- |  |  |
|--|--|
| a. <b>má xà dòroken bòxo</b><br>ne déchire pas le boubou     | c. <b>má xà yillen sòxo</b><br>ne cultive pas le mil   |
| b. <b>xà má xà dòroken bòxo</b><br>ne déchirez pas le boubou | d. <b>xà má xà fàren síiti</b><br>n'attachez pas l'âne |

### 2.1.3 L'identification des morphèmes **má-** et **xà**

Au sein de la formation verbale à valeur injonctive faisant usage du segment **má xà**, la suppression du formant **má** invalide automatiquement, et le verbe en présence et l'énoncé qui prend en charge celui-ci. Cette suppression fait passer d'une formation verbale véhiculant une valeur injonctive, impérative et négative à une autre formation associant une base verbale au formant **xà** qui n'est pas attestée dans la langue et qui est donc inacceptable.

D'autre part, au sein de la même formation verbale, la suppression du formant **xà** n'invalide jamais le verbe en présence. Elle n'invalide jamais l'énoncé au pluriel qui prend en charge celui-ci, elle invalide seulement l'énoncé au singulier, en raison de l'absence dans ce dernier d'un pronom sujet à signifiant manifeste. Cette suppression fait passer d'une formation verbale véhiculant une valeur injonctive, impérative et négative à un verbe à l'accompli terminatif négatif qui, comme on le sait, est attesté dans la langue.

Enfin, le segment **xà** est, par ailleurs en soninké, un morphème à statut multiple. Celui-ci est ici défini comme un morphème qui manifeste un seul et même signifiant, qui occupe plusieurs positions au sein de l'énoncé et qui véhicule une valeur différente dans chaque position, l'ensemble des valeurs révélant cependant un noyau commun. Ainsi, le signifiant unique et le noyau sémantique commun instituent l'unicité du morphème, les positions

différentes et les valeurs correspondantes impliquent les différents statuts de celui-ci. Le morphème **xà**, dont on présentera ici trois statuts différents, véhicule une valeur additive comme valeur commune à l'ensemble des valeurs exprimées dans les différents statuts.

- le statut de particule adnominale où le morphème **xà** est associé à un constituant nominal:

- |   |  |
|---|--|
| 9. a. <b>léminen dága</b><br>l'enfant est parti       | c. <b>yúgon má rí</b><br>l'homme n'est pas venu          |
| b. <b>léminen xà dága</b><br>l'enfant aussi est parti | d. <b>yúgon xà má rí</b><br>l'homme aussi n'est pas venu |

- le statut de particule nexique où le morphème ici considéré est associé au morphème prédicatif qu'il soit verbal ou nominal et apparaît ainsi rattaché au nexus de l'énoncé:

- |  |  |
|--|--|
| 10.a. <b>ín má bágu</b><br>je ne suis pas sorti  | c. <b>yàxaren ntá kán nòxo</b><br>la femme n'est pas dans la<br>maison     |
| b. <b>ín má xà bágu</b><br>je ne suis plus sorti | d. <b>yàxaren ntá xà kán nòxo</b><br>la femme n'est plus dans la<br>maison |

- le statut de conjonction où le morphème **xà** assure la relation entre deux propositions au sein d'un énoncé complexe:

- |   |
|---|
| 11.a. <b>à rí, à má séwo</b><br>il est venu, il n'est pas content                                     |
| b. <b>à rí, xà à má séwo</b><br>il est venu, mais il n'est pas content                                |
| c. <b>à xàyindi, à má gàbo</b><br>il a envoyé (l'argent), il (l'argent) n'est pas beaucoup            |
| d. <b>à xàyindi, xà à má gàbo</b><br>il a envoyé (l'argent), mais il (l'argent) n'est pas<br>beaucoup |

Le formant **má** du segment **má xà** montrant une aptitude à s'associer à une base verbale pour donner un verbe et étant nécessaire à la formation d'un tel constituant syntaxique, il apparaît légitime de lui accorder, au sein de l'injonctif impératif, le statut de morphème prédicatif verbal. Le formant **xà** du même segment étant facultatif dans la formation verbale dans laquelle il est attesté, intervenant une fois le verbe formé et s'associant à celui-ci, et étant par ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, un morphème à statut multiple, on admettra qu'il s'agit là d'une particule adverbale.

Le segment **má xà** véhiculant, en ce qui nous concerne ici, une valeur injonctive et impérative mais aussi une valeur négative, la suppression du formant **xà** de celui-ci révélant une valeur négative rattachée au formant **má**, enfin, le morphème **xà** exprimant toujours une valeur additive en tant que noyau sémantique commun à l'ensemble de ses statuts, on est autorisé à croire, qu'au sein

de l'injonctif impératif négatif, le morphème prédicatif verbal **má-** véhicule une valeur négative et la particule adverbale **xà** véhicule une valeur intensive.

Pour deux raisons, il ne nous semble pas cohérent de considérer la présence du morphème **xà** comme une marque spécifique de l'injonctif impératif. En effet, d'une part, s'il en était ainsi, le morphème serait aussi apparu dans l'énoncé affirmatif, il n'y a aucune raison qu'un tel morphème s'impose dans la négation et qu'il soit exclu de l'affirmation, et d'autre part, on sait que le segment **má xà** est attesté dans l'accompli terminatif négatif où le morphème **xà**, en tant que particule adverbale, s'associe au verbe formé avec le morphème prédicatif **má-** et implique la valeur cessative du français 'ne...plus'. Les énoncés à l'accompli terminatif et ceux à l'injonctif impératif peuvent être strictement identiques du point de vue de leur forme, seul le contexte pouvant impliquer une différence dans les sens véhiculés. **xà má xà dága** peut avoir le sens de 'vous n'êtes plus partis' ou celui de 'ne partez pas', et **xà má xà dòroken bòoxo** peut signifier 'vous n'avez plus déchiré le boubou' ou 'ne déchirez pas le boubou'.

## 2.2 L'INJONCTIF PROJECTIF

Au niveau de la réalisation, l'énoncé soninké à l'injonctif projectif fait usage d'une base verbale associée à l'un ou l'autre des segments **nàn/nà** pour la valeur affirmative, ou à l'un ou l'autre des segments **nàn má/nà má** pour la valeur négative.

### 2.2.1 Les segments **nàn/nà**

Les segments **nàn/nà** apparaissent antéposés à la base verbale. Le premier de ces deux segments interdit la présence de tout nominal en fonction d'objet, le second exige celle-ci, et le nominal en question est alors intercalé entre le segment et la base.

Les segments ici considérés véhiculent les mêmes valeurs qui sont une valeur inaccomplie et injonctive, le procès n'ayant pas encore eu lieu mais sa réalisation étant ordonnée, une valeur projective, cette réalisation devant avoir lieu dans le temps à venir car étant projetée sur celui-ci, enfin une valeur affirmative.

#### 12. verbe sans nominal objet

- |   |  |
|---|--|
| a. <b>án nàn dága</b><br>que tu partes    | c. <b>léminen nàn gíri</b><br>que l'enfant se lève     |
| b. <b>xà nàn dága</b><br>que vous partiez | d. <b>yúgun nàn kùuru</b><br>que les hommes se taisent |

#### 13. verbe avec nominal objet

- |  |  |
|--|--|
| a. <b>án nà dòroken bòoxo</b><br>que tu déchires le boubou | c. <b>mùkken nà tíyen yìga</b><br>que l'étranger mange la viande |
|--|--|



verbale au formant **nàn**. Mais on sait que ce dernier est supprimable, sa suppression engendrant un verbe à l'accompli terminatif associant une base verbale au segment  $\emptyset$  introduit plus haut, ce qui indique que si la formation qui résulte de la suppression de **má** est acceptée, ce n'est pas en raison de la présence du formant **nàn**, mais en raison de celle du segment  $\emptyset$ . Il s'ensuit que la suppression de **má** n'est possible, si on veut garder acceptable la formation à laquelle il appartient, que dans la mesure où celle-ci est accompagnée de la substitution de **má** par  $\emptyset$ . **má** ne peut donc être supprimé sans être remplacé par  $\emptyset$ , ce qui révèle le caractère indispensable de l'un ou l'autre de ces formants dans l'énoncé ici considéré.

De ceci, on peut induire que, d'une part, les formants  $\emptyset$  et **má**, qui sont indispensables à la formation verbale ici en question et qui montrent une aptitude à s'associer, chacun, à une base verbale pour donner un verbe, sont des morphèmes prédicatifs verbaux, et d'autre part, le formant **nàn**, qui est facultatif et qui s'adjoit au verbe déjà formé, est une particule adverbale.

Au sein, maintenant, de l'énoncé admettant un nominal en fonction d'objet et faisant usage des segments **nà** affirmatif et **nà má** négatif, la suppression du formant **nà** dans l'énoncé négatif n'invalide ni celui-ci ni le verbe qui y est pris en charge. Celle-ci fait seulement passer d'une formation verbale à l'injonctif projectif à un verbe à l'accompli terminatif associant une base verbale au formant **má**. Par contre, la suppression du même formant **nà** dans l'énoncé affirmatif invalide automatiquement celui-ci. Celle-ci fait passer d'un énoncé faisant usage d'une formation verbale à l'injonctif projectif à la succession d'un premier nominal, d'un second, et d'une base verbale qui ne constitue pas un énoncé attesté dans la langue et qui ne saurait donc être acceptée.

La suppression du formant **má** qui apparaît dans l'énoncé négatif n'invalide ni celui-ci, ni le verbe qui y est pris en charge. Cependant, cette suppression fait passer d'un énoncé à valeur négative à un autre énoncé à valeur affirmative faisant usage d'une base verbale associée au segment **nà** qui, ainsi qu'on l'a vu dans le paragraphe précédent, est insuppressible. Ceci revient à dire que la suppression de **má** n'est possible que dans la mesure où elle est accompagnée de la substitution de **má** par **nà**, ce qui révèle le caractère indispensable de l'un ou l'autre de ces formants dans le type d'énoncé ici considéré.

De ceci, on induira, dans un premier temps, que, dans l'énoncé affirmatif, le formant **nà** qui y est indispensable, y est un morphème prédicatif verbal car montrant une aptitude à s'associer à une base verbale pour donner un verbe, et dans l'énoncé négatif, le même formant étant facultatif et s'adjoignant à un verbe déjà formé, est une particule adverbale, et le formant **má** qui est indispensable et qui s'associe à une base verbale pour donner un verbe, est aussi un morphème prédicatif. **nà** s'oppose



donc à **nà má** et concentre en lui, et les statuts et les valeurs de la particule adverbale et du morphème prédicatif verbal.

Le formant **nàn** est donc une particule adverbale dans l'énoncé, affirmatif ou négatif, excluant le nominal en fonction d'objet. Par contre, le formant **nà** est une particule adverbale dans l'énoncé négatif admettant un nominal en fonction d'objet, mais il est aussi et à la fois une particule adverbale et un morphème prédicatif dans l'énoncé affirmatif admettant un nominal en fonction d'objet. Les signifiants des deux formants ici considérés montrant de grandes analogies, on ne saurait soutenir qu'il s'agit là de deux morphèmes distincts, il s'agit bel et bien d'un seul et même morphème. S'il en est ainsi, on a donc, en soninké au sein de l'injonctif projectif, une particule adverbale qui, dans toutes ses apparitions, occupe la même position, joue le même rôle et véhicule la même valeur, mais change de signifiant selon que l'énoncé refuse ou admet un nominal en fonction d'objet. Ceci est loin de relever de la norme. Il n'y a aucune raison qu'une particule adverbale change de signifiant. En effet, celle-ci est un morphème externe au constituant syntaxique qu'est le verbe auquel elle s'adjoit. Elle est un morphème qui intervient une fois que le verbe est déjà formé, elle n'a pas, de ce fait, à subir les variations morphologiques de celui-ci corrélatives de l'absence ou de la présence d'un nominal en fonction d'objet. On n'admettra pas ici deux signifiants pour une seule et même particule adverbale. Il conviendra donc de retenir un seul des deux signifiants en présence, ce qui implique le rejet du second, mais ce qui, ensuite, impose de donner les raisons de la transformation de celui-ci.

Le statut de particule adverbale attribué au formant **nàn** dans les énoncés dans lesquels il apparaît est, on doit le reconnaître, incontestable. **nàn** est suppressible, il est facultatif, il intervient une fois que le verbe est formé et s'adjoit à celui-ci. Par contre, le formant **nà** est, avec le même signifiant, tantôt seulement une particule adverbale, tantôt à la fois une particule adverbale et un morphème prédicatif verbal, ce qui, du point de vue du système à dégager et de la cohérence de l'interprétation, est, on doit le reconnaître, problématique. Il nous apparaît ici légitime de retenir le seul formant **nàn** comme particule adverbale et, en raison des analogies mais aussi des différences constatables entre les signifiants en présence, de considérer le formant **nà** comme une particule adverbale altérée. Ceci impose bien sûr de décrire les conditions et les raisons de l'altération.

Sur l'axe syntagmatique, la particule adverbale **nàn** s'associe toujours à un morphème prédicatif verbal,  $\emptyset$ - affirmatif ou **má**- négatif, dans les énoncés dans lesquels elle est attestée. Par contre, sur le même axe, si, dans l'énoncé négatif, le formant **nà** s'associe effectivement au morphème prédicatif verbal **má**- négatif, il n'en est pas de même dans l'énoncé affirmatif où ce même formant ne s'associe à aucun morphème prédicatif. Si **nà** est une particule adverbale altérée, si **nà** concentre en lui la valeur

d'une particule adverbale et celle d'un morphème prédicatif verbal au sein de l'énoncé affirmatif, on est en droit d'estimer que la forme **nà** est la résultante de l'association et, donc, de la contraction d'une particule adverbale et d'un morphème prédicatif verbal.

La suppression de la particule adverbale implique, comme on le sait, dans trois cas sur quatre, ceux-ci étant les cas des énoncés, affirmatif ou négatif, avec ou sans nominal objet, un verbe à l'accompli terminatif faisant usage des morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ - ou **má**- pour le verbe sans nominal objet, et **má**- pour celui avec nominal objet. Or on sait aussi que le formant **nà** apparaît dans l'énoncé admettant un nominal en fonction d'objet. Si la forme **nà**, en tant que forme altérée d'une particule adverbale, est la résultante de la contraction d'un tel morphème et d'un morphème prédicatif verbal, l'observation des morphèmes prédicatifs verbaux obtenus après suppression de la particule adverbale autorise à dire que la forme **nà** est la résultante de la contraction de la particule adverbale **nàn** et du morphème prédicatif **dà**- pour l'énoncé affirmatif, ou du morphème **má**- pour l'énoncé négatif.

Ainsi, dans un premier temps, l'association **nàn dá** aurait donné **ndà**, mais la contraction ne pouvant s'arrêter là, en raison du risque de confusion du segment obtenu avec le morphème **nda** qui existe par ailleurs dans la langue et qui est une conjonction de subordination à valeur conditionnelle, **ndà** a alors donné **nà** qui est la forme actuelle. Quant au passage de **nàn má** à **nà má**, il peut être expliqué d'une part, par la tendance du locuteur à l'harmonisation des formes, s'agissant ici d'harmoniser la négation avec l'affirmation, et d'autre part, par une assimilation régressive de la consonne nasale finale de **nàn** par la consonne nasale initiale de **má**, l'inverse n'ayant pas pu se produire, car la disparition de cette dernière consonne aurait entraîné avec elle la disparition de la valeur négative véhiculée par **má**.

On reconnaîtra donc ici que l'injonctif projectif en soninké fait usage d'une part, des morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ - ou **dà**- à valeur injonctive et affirmative, selon que l'énoncé rejette ou retient un nominal objet, et **má**- à valeur négative, quel que soit l'énoncé, et d'autre part, de la particule adverbale **nàn** à valeur projective qui vient s'adjoindre au verbe formé. Dans les énoncés excluant la présence d'un nominal objet, les morphèmes apparaissent tels qu'ils sont ici présentés, dans ceux montrant la présence d'un tel nominal, les associations **nàn dà** et **nàn má** donnent en réalisation, respectivement, **nà** et **nà má**.

### 3. ESSAI D'INTERPRETATION

Au seuil de cette tentative d'interprétation, et avant de traiter du passage de l'accompli terminatif à l'inaccompli injonctif, il n'est pas inutile, afin de fixer les idées, de

présenter les identités et les différences mises à jour et un tableau des morphèmes étudiés.

### 3.1 IDENTITÉS ET DIFFÉRENCES

L'observation des correspondances entre les énoncés, dans l'usage des morphèmes prédicatifs, révèle une irrégularité entre d'une part, les énoncés à l'accompli terminatif ou à l'injonctif projectif, et d'autre part, ceux à l'injonctif impératif. En effet, si, dans le verbe sans nominal objet, au singulier comme au pluriel, les morphèmes prédicatifs sont toujours  $\emptyset$ - ou **má-**, il n'en est pas de même dans le verbe avec nominal objet, où, au pluriel, ils sont toujours **dà-** ou **má-**, alors qu'au singulier, ils sont **dà-** ou **má-** à l'injonctif impératif. Dans ce dernier cas, la correspondance entre les énoncés aurait laissé prévoir **dà-** au lieu de  $\emptyset$ -. Il y a donc ici une exception dans la régularité des correspondances, mais qui, disons-le, ne saurait constituer un obstacle pour l'hypothèse défendue, car il ne faut pas perdre de vue que le morphème  $\emptyset$ - qui est ici en cause n'en demeure pas moins un morphème prédicatif commun à l'accompli terminatif et aux inaccomplis injonctifs.

Ceci étant noté, on doit retenir que, du point de vue des signifiants manifestés et des positions occupés, les morphèmes prédicatifs verbaux de l'accompli terminatif et ceux de l'inaccompli injonctif sont strictement identiques. Il s'agit de  $\emptyset$ - ou **má-** et de **dà-** ou **má-**. Une particule adverbale **xà** est utilisée dans l'énoncé négatif à l'injonctif impératif, une autre, **nàn**, l'est dans les énoncés à l'injonctif projectif. Du point de vue, maintenant, des valeurs véhiculées, on distinguera les valeurs affirmatives des valeurs négatives. Au sein des premières, les mêmes morphèmes prédicatifs,  $\emptyset$ - ou **dà-** véhiculent aussi bien la valeur de l'accompli terminatif que celle de l'inaccompli injonctif. Au sein des secondes, le morphème prédicatif **má-** exprime toujours une valeur négative, qui est soit, quand ce morphème est seul, la négation de l'accompli terminatif, soit quand il est associé au morphème **xà**, celle de l'injonctif impératif, soit enfin, quand il est associé au morphème **nàn**, la négation de l'injonctif projectif.

### 3.2 DE L'ACCOMPLI TERMINATIF À L'INACCOMPLI INJONCTIF

L'observation des faits montre que le passage de l'accompli terminatif à l'inaccompli injonctif s'effectue dans l'exploitation, par le locuteur, d'une part, d'une valeur particulière et inaccomplie des morphèmes prédicatifs  $\emptyset$ -/**dà-**, et d'autre part, de certaines conditions de la communication, relatives à la fois aux individus en présence et à la réalité du procès.

#### 3.2.1 La valeur inaccomplie des morphèmes $\emptyset$ -/**dà-**

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, dans le cas général, les morphèmes ici considérés véhiculent les valeurs aspectuelles d'un accompli et d'un terminatif et la valeur temporelle d'un passé.

VALEURS	affirmatif	négatif
Accompli terminatif	-NOM      Ø	má
	+NOM      dà	
Injonctif impératif	-NOM      Ø	má xà
	+NOM sing. Ø plur.      dà	
Injonctif projectif	-NOM      nà n Ø	nà n má (má xà) nà má (má xà)
	+NOM      nà n dà nà	

Cependant, il est un cas particulier où l'énoncé fait usage de ces morphèmes, mais où le procès auquel renvoie le verbe n'est ni accompli, ni terminé, et encore moins situé dans le passé. Le procès, dans ce cas, va bientôt se réaliser, il est sur le point de l'être, sa réalisation est imminente. Le procès est bel et bien inaccompli et, de plus, dans certains cas, au moment de l'énonciation, sa réalisation n'a même pas encore commencé.

Une illustration concrète de ce fait peut être donnée par l'homme qui, assis et conversant avec d'autres hommes, décide de partir et, en se levant, alors qu'il est toujours sur le lieu de la conversation et qu'il n'est pas encore parti, prononce l'énoncé *in dága*, 'je suis parti'. Si on considère cet énoncé, pour lui-même et en lui-même, on constate qu'il implique une action accomplie, terminée et située dans le passé. Si, maintenant, on observe le procès auquel renvoie le verbe en usage, au moment de l'énonciation, on constate qu celui-ci n'est pas réalisé et qu'il est seulement sur le point de l'être. Dans le cas ici illustré, les morphèmes prédicatifs en usage impliquent donc une valeur accomplie relative au sens de l'énoncé, et une valeur inaccomplie relative à la configuration du procès, celui-ci étant cependant sur le point de se réaliser.

Le fait ici signalé est courant en soninké. Il est loin d'être isolé ou marginal dans les autres langues mandé. On le retrouve notamment en bambara du Mali et en dioula de côte d'Ivoire. Ainsi, le locuteur bambara pourra dire *dùgu' tilara*, 'le jour s'est levé', aux environs de minuit, alors que le jour ne s'est pas encore levé, mais qu'il est seulement sur le point de l'être, tout simplement pour signifier qu'il est tard et que la nuit est très avancée. De même, le locuteur dioula dira *sáli'*

*s'ra*, 'la fête est arrivée', alors que la fête n'est pas encore là, mais qu'on est à quelques jours ou même à quelques semaines de celle-ci, tout simplement pour signifier qu'on est très proche de la fête. Enfin, signalons que le fait est même attesté dans le français populaire d'Abidjan, au moins chez les locuteurs d'origine dioula.

### 3.2.2 L'obtention de la valeur injonctive

Un énoncé assumant la fonction de communication met en présence un émetteur et un récepteur. Pour les besoins de notre propos, on tiendra aussi compte, en situant les faits dans le cadre de l'inaccompli injonctif, de l'existence d'un actant, qui est ici entendu comme le sujet réel de l'action à laquelle renvoie le verbe en usage au sein de l'énoncé. Dans certains cas, l'actant se confond avec l'émetteur, dans d'autres, avec le récepteur, enfin, dans d'autres encore, il se distingue de ceux-ci et il est alors le référent du nominal assumant la fonction de sujet au sein de l'énoncé. Ainsi, l'énoncé *ò nàn dága*, 'que nous partions' implique un émetteur et un actant confondus, alors que l'énoncé *dága!*, 'pars!' implique un récepteur et un actant confondus, et l'énoncé *à nàn dága*, 'qu'il parte' implique un actant distinct de l'émetteur et du récepteur. Ceci étant dit, la valeur injonctive semble être obtenue dans la conjonction de trois facteurs, d'abord une certaine attitude de l'émetteur face au procès, ensuite la configuration du procès au moment de l'énonciation, enfin l'attitude de l'actant face à l'émetteur et au procès.

Quand un énoncé faisant usage des morphèmes prédicatifs ici considérés est émis, l'attitude de l'émetteur est celle de l'homme qui attend la réalisation imminente du procès auquel renvoie le verbe pris en charge par l'énoncé. Le fait est si imminent dans l'esprit de l'émetteur que celui-ci estime qu'il est déjà là, que le procès est réalisé, et que l'accompli comme aspect s'impose à lui pour exprimer sa pensée mais aussi pour désigner le procès. Cependant, l'émetteur est bel et bien conscient du fait que le procès lui-même, observé au sein de la réalité et en dehors de sa propre pensée, est encore inaccompli au moment de l'énonciation.

L'observation du contexte dans lequel apparaît un tel énoncé montre, en fait, que la réalisation du procès auquel renvoie le verbe n'est pas toujours aussi imminente que tend à le faire croire l'attitude de l'émetteur. En effet, cette observation révèle que certains procès sont effectivement sur le point de se réaliser, cas qui a été signalé dans le paragraphe précédent, alors que d'autres ne le sont pas, et peuvent même ne jamais se réaliser, cas qui nous intéresse ici. Il faut faire une nette distinction entre ces deux cas, car si l'énoncé relatif au premier véhicule effectivement, du point de vue de son sens, une valeur accomplie, celui relatif au second véhicule, ainsi qu'on le verra et toujours du même point de vue, une valeur injonctive. Dans le cas qui nous intéresse ici, il n'y a aucun indice du

niveau de la réalité qui laisse prévoir la réalisation imminente du procès. Ce n'est ici, pour reprendre les exemples du paragraphe précédent, ni le cas de l'homme qui se lève pour partir, ni celui du jour qui doit se lever, ni encore celui de la fête qui arrive, cas où la réalisation du procès est réellement imminente. L'imminence de la réalisation du procès se situe ici au seul niveau de l'énoncé émis, c'est-à-dire, en fait, au niveau de l'émetteur. C'est seulement celui-ci qui voit une réalisation imminente du procès.

Le troisième facteur qui contribue à l'obtention de la valeur injonctive est l'attitude de l'actant qui, comme on le sait, est le sujet réel de l'action à laquelle réfère le verbe. En tant que tel, celui-ci constitue toujours la destination finale du sens de l'énoncé émis et son attitude est générée par trois faits. D'une part, il sait que l'émetteur estime imminente la réalisation du procès, d'autre part, il sait aussi, qu'en dehors de la pensée de celui-ci, rien ne montre l'imminence de cette réalisation, enfin et surtout, il est conscient du fait, qu'au moment de l'énonciation, étant l'individu auquel aboutit le sens de l'énoncé, il est l'actant potentiel de l'action impliquée par celui-ci, action dont l'accomplissement dépend de lui, de sa propre personne, et ne saurait avoir lieu sans son intervention. La conscience de ces trois faits engendre chez l'actant une attitude qui est celle de l'homme qui, sachant qu'on attend de manière imminente la réalisation d'une action qu'il est, au moment de l'énonciation, le seul en mesure d'accomplir, se considère enjoint d'accomplir celle-ci, d'où la valeur inaccomplie et injonctive observée dans des morphèmes qui, par ailleurs, expriment une valeur accomplie et terminative.

Les trois conditions de l'obtention de la valeur injonctive sont donc, en premier lieu, l'expression par l'émetteur d'une action dont la réalisation lui paraît si imminente qu'il considère celle-ci comme réalisée, en second lieu, un état de la réalité qui n'offre aucun indice révélant l'imminence de la réalisation de l'action en question, enfin la conscience d'un récepteur du fait qu'il est le seul à pouvoir accomplir celle-ci. Ainsi, l'individu qui destine le sens d'un message à un autre individu, message dans lequel il lui signifie l'imminence de la réalisation d'un procès, réalisation qui ne dépend que de ce dernier, enjoint, en fait, à celui-ci de réaliser le procès en question.

#### NOTES

<sup>1</sup>Le présent article a été présenté en mars 1988 à Niamey à l'occasion du 18ème congrès de la S.L.A.O. C'est une réflexion de l'auteur sur l'expression et l'organisation des valeurs aspecto-temporelles, prend appui sur une étude des morphèmes prédicatifs verbaux du soninké réalisée à l'Institut des Langues Nationales de Nouakchott avec la collaboration de MM. Mamadou Samassa, Lassana Diallo, Sourakhé O. Diarra, Ibrahima Fade, Mamadou Galledou et Sadio Soumare, membres de l'atelier soninké de

cet institut. L'alphabet utilisé ici est celui qui est en usage à l'Institut des Langues Nationales. Les tons lui sont ajoutés par l'auteur.

<sup>2</sup>Le tiret précédant le, ou succédant au, morphème indique la postposition ou l'antéposition de celui-ci par rapport à la base verbale à laquelle il s'associe.

<sup>3</sup>g est retenu et posé comme morphème à signifiant latent, quand l'absence d'un morphème à signifiant manifeste véhicule une valeur qui s'oppose, au sein d'un système, à d'autres valeurs véhiculées par des morphèmes à signifiant manifeste.

<sup>4</sup>D'un morphème à l'autre, les deux premiers énoncés de chaque série d'exemples feront usage d'un même pronom sujet et d'une même base verbale, afin de permettre au lecteur de faire les comparaisons nécessaires à la compréhension de l'article.

<sup>5</sup>Signalons, au passage, que la négation de l'injonctif projectif peut aussi être exprimée dans l'usage d'un segment associant la particule adverbale xā à valeur intensive présentée en 2.1.3., à l'un ou l'autre des segments ici étudiés. On obtient alors nān mā xā ou nā mā xā. Précisons qu'il ne s'agit là que d'une possibilité et non de la marque instituée de la négation de l'injonctif projectif.

#### REFERENCES

- Balenghien, E. 1967. Le système verbo-prédicatif soninké, parler de Niore du Sahel. *Journal of West African Languages* IV.2:5-13.
- Chartrand, P. 1977. Sous la direction de, Situation linguistique et politique de la langue en Mauritanie. Nouakchott, E.N.A.
- Diagana, O.M. 1980. Approche phonologique et morphologique du parler soninke de Kaedi (Mauritanie). Paris: Université Paris V. 668p.
- \_\_\_\_\_. 1984. Le parler soninke de Kaedi (Mauritanie). *Syntaxe et sens*. Paris: Université Paris V. 1025p.
- Diagana, Y. 1987. La focalisation en soninké. *Mandenkan* 13:61-72.
- Gregoire, C. 1981. Morphologie de l'opposition accompli/inaccompli dans le verbe soninké. *Mandenkan* 1:25-37.
- Houis, M. 1974. La description des langues négro-africaines: 2. Une problématique grammaticale. *Afrique et langage* 2:5-39.
- \_\_\_\_\_. 1977. Plan de description systématique des langues négro-africaines. *Afrique et langage* 7:5-65.
- \_\_\_\_\_. 1983. Des unités significatives: préalables à la lexicographie. *Afrique et langage* 19:5-31.
- Melott, N. 1986. Bibliographie spécialisée. *Journal des Africanistes* 56.1:169-83.
- Platiel, S. 1985. Bibliographie de linguistique mande. *Mandenkan* 9:1-142.
- Recueil de textes de la tradition orale sooninke. 1984. Nouakchott, I.L.N.
- Soumare, M. 1984. Le sooninke en Mauritanie. Etude dialectologique, Nouakchott, I.L.N.